



FERMETURE DES BUREAUX - PÉRIODE DES FÊTES

Les bureaux de l'Hôtel de Ville seront fermés du vendredi 23 décembre 2016 au lundi 2 janvier 2017 inclusivement.



INTERDICTION DE FAIRE COULER L'EAU EN CONTINUE

Nous désirons vous aviser qu'il est interdit de faire couler l'eau en continue dans les résidences ou autre bâtiment.

Conseil municipal

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2017

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, directrice générale, de la susdite municipalité, que lors de l'assemblée ordinaire du conseil de ville de Desbiens, tenue le lundi 5 décembre 2016, le conseil a adopté une résolution relativement au calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2017 qui se tiendront le premier lundi de chaque mois, à l'exception de celles janvier, mai, août, septembre et novembre et qui débiteront à 19h30, à savoir:

9 janvier	6 février	6 mars
3 avril	8 mai	5 juin
3 juillet	21 août	11 septembre
2 octobre	13 novembre	4 décembre

Cet avis entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Desbiens, ce 12 décembre 2016

Marie-Ève Roy
Directrice générale



Chers citoyens,

Spécialement pour vous
une pensée à l'occasion des Fêtes.

À l'occasion de la fête de Noël, le temps est venu de chasser les chagrins, les soucis et les douleurs et pour laisser place à l'amour, la joie et la bienveillance !

Les membres du conseil municipal ainsi que les employés municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter à vous tous un joyeux Noël et une très bonne année 2017 remplie de bonheur, de joie et surtout de santé.

Joyeux Noël et Bonne Année 2017

Nicolas Martel, maire

AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIC DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT NO 369-16

AVIS EST DONNÉ QUE:

- 1- Que lors d'une séance ordinaire tenue le 5 décembre 2016, le conseil municipal de Desbiens a adopté un projet de règlement sous le numéro 369-16 ayant pour objet d'amender divers articles du règlement de zonage numéro 292-05 et ses amendements en vigueur.
- 2- Que ce projet de règlement vise l'ensemble du territoire de la municipalité, illustré sur le plan de zonage. Ce plan est disponible pour fins de consultation au bureau de la Ville de Desbiens.
- 3- Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu **le mercredi 4 janvier 2017**, de 17h00 à 19h00 à la salle du conseil municipal. L'objet de cette assemblée est d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur ce projet de règlement. Au cours de cette assemblée, il y aura explication du projet de règlement et les conséquences de son adoption.
- 4- Le projet peut être consulté au bureau de la Ville aux heures habituelles d'ouverture.

Donné à Desbiens, ce 12 décembre 2016

Marie-Ève Roy, directrice générale

La Rue Hébert:
Au cœur de notre vie communautaire

La rue Hébert est la vitrine de notre ville. C'est un lieu de rencontres pour les citoyens et l'endroit où on invite les visiteurs à s'arrêter chez nous.

Les membres du comité *Valorisation!* se penchent, depuis quelques semaines, sur l'embellissement de la rue Hébert, et plus particulièrement sur le secteur compris entre la 5e et la 14e Avenue.

Différentes hypothèses sont sur la table. Malgré la présence de certaines contraintes (peu d'espace en marge avant, entretien de la route régionale, etc.), le comité est en réflexion pour l'ajout de verdure. Il est aussi question d'harmoniser davantage l'affichage et de mettre en valeur les bannières de la Route des poteaux.

Nous avons besoin de vous chers citoyens! Si vous avez envie d'en connaître plus ou si vous avez des idées d'embellissement, vous pouvez joindre Charlie Vaillancourt au 418 480-8707.

Le comité en collaboration avec le SARP (Service d'aide en rénovation patrimoniale)

1-866-668-2606 poste 224 | info@sarp.qc.ca | www.sarp.qc.ca



COLLECTE DES ORDURES ET DE LA RÉCUPÉRATION POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Veillez prendre note que la collecte des ordures ménagères et de la récupération se fera comme à l'accoutumée, soit les **mardis 27 décembre 2016 et 3 janvier 2017**.

Cueillette des bouteilles vides par les cadets

Le corps de cadets 752 ramassera les bouteilles par les maisons le **dimanche 8 janvier** à compter de 9h. Si vous le désirez, vous pouvez aussi les apporter au 1065 Savard.

Merci de votre encouragement



RAPPEL: BOUCHES D'INCENDIE

Conformément au règlement 1010-10 article 12.2.9, il est interdit de déposer de la neige ou de la glace sur une bouche d'incendie ou dans son espace de dégagement (article 12.1.3)

Conformément au règlement no 1010-10 article 12.1.3, un espace libre d'un (1) mètre doit être maintenu autour des bouches d'incendie pour ne pas nuire à l'utilisation de ces bouches.



RAPPEL: STATIONNEMENT INTERDIT DANS LES RUES

Nous vous rappelons que les stationnements de nuit sur la rue Hébert et les autres rues de la municipalité sont **interdits de 23h00 à 7h00**, pendant la période hivernale, afin de faciliter le déblaiement des rues.

La Ville de Desbiens se réserve le droit de faire remorquer tous les véhicules stationnés dans les rues entre 23h-7h, et ce, au frais du propriétaire.

La Ville de Desbiens demande votre collaboration afin de ne pas stationner vos véhicules dans les rues **les jours de neige et les lendemains**. La machinerie pour l'enlèvement de la neige ne peut passer et le déneigement est très difficile et plus long.

Merci de votre compréhension!



SAPIN DU BON SENS

Comme à chaque année, en collaboration avec la MRC Lac-Saint-Jean Est, la municipalité participe à la récupération des arbres de Noël.

La collecte pour l'année 2017 se fera le samedi **7 janvier de 9h00 à 14h00** au garage municipal de la rue Marcellin. Vous pourrez nous déposer votre sapin le long de la clôture.

Encore une fois cette année, afin de faciliter la tâche de nos employés municipaux, nous vous demandons de bien vouloir retirer les clous, vis, broches et décorations avant de disposer de votre arbre.

Les Chevaliers de Colomb, les fermières et la FADOQ profitent de ce merveilleux temps des fêtes pour transmettre à toute la population les vœux les plus sincères et les plus chaleureux pour un Noël plein de joie et une merveilleuse année 2017 remplie d'amour et de paix.

Merci à tous pour votre accueil lors de nos sollicitations. Votre générosité est grandement appréciée.

Bon temps des fêtes!

Ghislain Desbiens
Grand chevalier

Aline Côté
présidente
FADOQ

Esther Doucet
présidente
Cercle des fermières

L'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean vous souhaite beaucoup de joie et de quiétude en cette période du temps des Fêtes. En 2017, poursuivons nos efforts pour la préservation de cette ressource précieuse et collective qu'est l'eau.

Joyeux Noël et Bonne Année à tous!



RESPONSABLE DE PATINOIRE RECHERCHÉ

La Ville de Desbiens est à la recherche d'une personne **responsable** et **fiable** pour s'occuper de la patinoire.

Vous êtes intéressés? Communiquez avec la municipalité au 418 346-5571, poste 0.

Vous avez jusqu'au 15 décembre pour postuler.



RAPPEL: CAMPAGNE DE FINANCEMENT
ÉCOLE SAINT-GÉRARD

Tous les élèves de l'École Saint-Gérard vendent des barres de chocolat Lulu. Nous vous incitons à les encourager en achetant au moins une barre.

Vous êtes toujours invités à donner vos canettes vides à l'école en les apportant au Marché M. Bolduc et en mentionnant que c'est pour la campagne. Sur demande et à condition d'une quantité minimale, les bénévoles peuvent se rendre chez vous pour une cueillette.

Pour plus d'information ou cueillette:
Mélanie Belley: 418 346-5571 poste 0
Tania Côté: 581-817-0057

Merci d'encourager nos jeunes!

LOISIRS
Programmation d'activités
Hiver 2016-2017

Cours de danse country

Après une pause bien méritée pour les fêtes, nous serons de retour sur le plancher de danse! Le plaisir continu! C'est aussi une excellente occasion pour commencer; Alexandra vous attend!

Où? Au gymnase de l'école primaire
Quand? Lundi 18h30 à 20h00 - Débutant
19h30 à 21h00 - Avancé
Mardi 19h00 à 20h30 - Intermédiaire
Durée : 12 semaines
Coût : 50\$
Début : 18 janvier 2017



Pour inscription, présentez-vous à l'Hôtel de ville jeudi le 12 janvier entre 18h30 et 20h30 avec votre paiement (comptant ou chèque).

Rappel
Activités au gymnase du juvénat

Activité	Jour	Heure
Volleyball ADULTE	Mardi	18h30 à 21h
Badminton	Mercredi	18h00 à 19h00

Pour informations, contactez Charlie Vaillancourt au 418-480-8707

Hockey pour tous 2016

Séance de hockey pour les jeunes de 8 à 15 ans sur la patinoire extérieure. Les jeunes auront la chance de développer plusieurs aspects de leur jeu grâce à l'expérience et au dynamisme d'un entraîneur compétent. Participation au festival *Hockey pour tous* à Alma avec les jeunes d'autres municipalités.

Quand : Les lundis de 18h30 à 19h30
Coût : 20\$ pour 8 semaines (ou tant que la température le permettra)
Début : 16 janvier 2017
Pour qui? Les jeunes de 8 à 15 ans qui ne sont pas inscrits au hockey mineur
Matériel : Patins, casque et bâton de hockey



Pour inscription, présentez-vous à l'Hôtel de ville jeudi le 12 janvier entre 18h30 et 20h30 avec votre paiement (comptant ou chèque).

Recherche quelqu'un pour donner des cours de patins

Nous sommes présentement à la recherche de quelqu'un qui a les compétences pour donner des cours de patins aux jeunes de la ville à raison d'une heure par semaine. Vos disponibilités détermineront l'horaire.

Pour informations : Charlie Vaillancourt, 418 480-8707

Cours de planche à neige

Aimeriez-vous que vos enfants suivent des cours de planche à neige ici-même à Desbiens? C'est possible! M. Jean-François Folly, entraîneur certifié ACMS, débarque dans notre ville avec tout l'équipement nécessaire à la pratique du snowboard pendant 4 semaines pour enseigner la planche à vos jeunes. Il y aura une soirée d'information avec M. Folly **le mardi 17 janvier 2017 à 18h30 au centre communautaire** (1058, rue Marcellin) pour les intéressés.